



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE
SEANCE VENDREDI 20 JUIN 2025**

| | |
|----------------|----|
| EN EXERCICE : | 15 |
| PRÉSENTS : | 10 |
| Procurations : | 4 |
| Absente : | 1 |

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Samuel SOULIER, Maire de SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE.

Présents : BALMADIER André, BECHETOILLE Xavier, BRUNET Jean-Marie, CHAMPREDON Éric, CONSTANT Sandrine, DOLADILLE Damien, GOEURY Béatrice, PAGES Anne, SOULIER Samuel, TREBUCHON Géraldine.

Présents par procuration : PANTEL BEILLA Emilie à GOEURY Béatrice, PARENT Philippe à DOLADILLE Damien, RODIER Sylvain à BRUNET Jean-Marie, SOULIER Anne à CONSTANT Sandrine.

Absente : Madame DOMEIZEL Emilie

Secrétaire de séance : Madame CONSTANT Sandrine

20 - OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2025

Monsieur le Maire présente les demandes de subventions de diverses associations :

- Subventions aux associations sportives

Judo-Club Saint-Alban

Président : Sébastien DALLE.

Suite à la demande de l'association, Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de 400 €.

Tennis Club Saint-Alban

Présidente : Maryline CUMINAL.

Suite à la demande de l'association, Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de 1 600 €.

Pétanque Saint-Albanaise

Président : Francis NURIT

Suite à la demande de l'association, Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de 1 000 €.

L'Entente Nord Lozère

Présidents : Hervé BRUGERON et Philippe BONNAL.

Suite à la demande de l'association, Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de 6 200 €.

Gymnastique volontaire

Président : Patricia NEMETH

Suite à la demande de l'association, Monsieur le Maire propose d'un montant de 450 €

Sentiers de Margeride (Retraite Sportive)

Présidente : Marie DE LUCA

Suite à la demande de l'association, Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de 500 €.

Chemin faisant

Présidente : Marie-Claude CHARDENOUX

Suite à la demande de l'association, Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de 500 €.

Quad Loz'48

Président Quad Loz'48: René PALPACUER

Suite à la demande de l'association, Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de 1 000 €.

Hand-Ball Nord Lozère

Président : Guilhem ROUX

Suite à la demande de l'association, Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de 1 500 €.

Lous Efontes de Margeride

Présidente : Laëtitia MONTEILS

Suite à la demande de l'association, Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de 800 €.

- Subventions aux associations diverses

Club de l'Espoir

Président : Gabriel NURIT

Suite à la demande de l'association, Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de 1 500 €.

Société de chasse de Saint-Alban

Président : Patrick PAULHAC

Suite à la demande de l'association, Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de 400 €.

Les Masques de la Limagnole

Président : Jean-Claude CHAPEL

Suite à la demande de l'association Monsieur le Maire propose d'un montant de 300 €.

Envoyé en préfecture le 24/06/2025

Reçu en préfecture le 24/06/2025

Publié le

ID : 048-214801326-20250620-2020062025-DE

Amicale des Sapeurs-Pompiers de Saint-Alban

Présidente : Ghislaine CUMINAL.

Suite à la demande de l'association, Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de 500 €.

Comité des Fêtes de Saint-Alban

Président : David LAFAGE

Suite à la demande de l'association, Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de 2 000 €.

Si la bête du Gévaudan m'était contée

Président : Hervé BOYAC

Suite à la demande de l'association, Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de 180 €.

Enjoy the Silence

Président : Christian BECKER

Suite à la demande de l'association, Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de 500 €.

Jeunes Agriculteurs Cantons du Malzieu et de Saint-Alban

Président : Gwénaél CONSTANT

Suite à la demande de l'association, Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de 400 €

FNACA section locale de Saint Alban

Président : Jean BOULET

Suite à la demande de l'association, Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de 100 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les subventions et précise que les crédits nécessaires sont inscrits à l'article 65748 du BP 2025.

Le Maire.

Samuel SOULIER